

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PIEUX**

SEANCE DU 26 JUIN 2009

Date d'envoi de la convocation : 18/06/09

Nombre de membres : 63

Nombre de présents : 49

Nombre de votants : 58

Exprimés : Pour : 58 – Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe DESCHAMPS

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

- 3 JUL. 2009

DE CHERBOURG

L'an deux mille neuf, le vendredi 26 Juin, le Conseil de la Communauté de Communes des Pieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison de la Communauté de Communes des Pieux à 14 h 00 sous la présidence de Monsieur Philippe AUCHER, Président de la Communauté de Communes des Pieux.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, AUBERT Daniel, LE FRANCOIS Yveline, LEBATARD Yves, AUCHER Philippe, BESSELIEVRE Louis, BONAMY Lucien, MARGUERIE Jean-Pierre, ROUSSEAU François, HAYE Laurent, DESCHAMPS Philippe, MARBACH Michel, THIEBOT Alain, GUERIN Alain, HOCHET Hubert, TESSON Jeanne-Marie, LAMOTTE Jean-François, LECESNE Patrice, BERNARD Olivier, COTTEBRUNE René, DESPLAINS Denis, BRIX Henri, CORDIER Jeanne, FEUARDENT Serge, LEGER Roger, LEMARCHAND Jacques, LENER Martine, LESEIGNEUR Jacques, PAPIN Michel, VILTARD Bruno, LAMOTTE Noël, LAMOTTE Jean, LE BLOND Auguste, HAMON Myriam, HUREL Daniel, DENIAUX Johan, LE BIEZ Martine, LEROUVILLOIS Gérard, LETABLIER Marcel, ADAM Jean-Pierre, CHANTELOUP Denis, TIREL Serge, de la HUPPE de LARTURIERE Laure, CAPELLE Jacques, LE COUTOUR Carole, COSNEFROY Jacques, LAJOIE Gilbert, CADO Maurice, MAHIEU Monique, VIGER Jacques.

Ont donné procurations : Monsieur BRISSET Franck à Monsieur ROUSSEAU François, Monsieur LACOUR Sylvain à Monsieur LECESNE Patrice, Monsieur COTTEBRUNE Bruno à Monsieur PAPIN Michel, Monsieur LECOFFRE Dominique à Monsieur FEUARDENT Serge, Monsieur DUVAL Anthony à Madame HAMON Myriam, Monsieur LE BIEZ Franck à Monsieur LEROUVILLOIS Gérard, Madame THOMINET Odile à COSNEFROY Jacques, Monsieur LARONCHE Emmanuel à Monsieur LAJOIE Gilbert, Monsieur SOREL André à Monsieur CADO Maurice.

Absents-Excusés : Messieurs GANCEL Daniel, COLLAS Hubert, FAUCHON Patrick, THIEBOT François, GINET Patrick.

N° 2009 – 034

OBJET : Ressources Humaines – Modification du tableau des effectifs – Ecole de musique

Exposé

Suite à l'installation du matériel scénique dans les locaux de l'école de musique, il apparaît nécessaire de recruter un agent chargé d'assurer la conduite technique (lumières, sonorisation, prise de son, enregistrement, montage, démontage du matériel...) des événements se déroulant dans l'auditorium (répétitions, auditions, spectacles organisés par l'école de musique ou par des intervenants extérieurs).

Outre ce volet scénique cet agent sera également chargé du contrôle et de la maintenance de l'ensemble du matériel technique et culturel de la structure.

Aussi, il est proposé la création d'un poste de technicien supérieur territorial à temps complet.

Délibération

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

ARTICLE 1 : crée un poste de technicien supérieur territorial à temps complet.

ARTICLE 2 : impute la dépense sur les crédits qui sont ouverts au budget principal 2009 – Chapitre 012 (charges de personnel).

ARTICLE 3 : arrête le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

ARTICLE 4 : autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

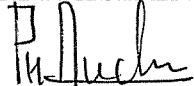
ARTICLE 5 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 6 : dit que le Président et le Directeur Général de la Communauté de Communes des Pieux seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-Préfecture
le : 3/07/09
et publication ou notification
du : 01/07/09



LE PRESIDENT,


Philippe AUCHER



LE PRESIDENT


Philippe AUCHER

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	--------------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

Directeur Général des Services	A	1	1	0
Attaché Principal	A	1	0	0
Attaché territorial	A	5	5	0
Rédacteur chef	B	1	1	0
Rédacteur principal	B	1	0	0
Rédacteur territorial	B	9	7	1
Adjoint administratif Principal de 1ère classe	C	1	0	0
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	2	2	0
Adjoint administratif de 1ère classe	C	7	5	0
Adjoint administratif de 2ème classe	C	16	16	3
TOTAL		44	37	4

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur Principal	A	1	1	0
Ingénieur territorial	A	2	1	0
Technicien supérieur chef	B	0	0	0
Technicien supérieur Principal	B	3	2	0
Technicien supérieur	B	6	4	0
Contrôleur	B	3	2	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	6	6	0
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	11	11	3
Adjoint technique de 1ère classe	C	6	6	1
Adjoint technique de 2ème classe	C	87	82	65
Agent de maîtrise Principal	C	3	3	0
Agent de maîtrise	C	9	9	0
TOTAL		137	127	69

FILIERE MEDICO-SOCIALE

Rééducateur de classe supérieure	B	0	0	0
Rééducateur de classe normale	B	0	0	0
ATSEM Principal de 2ème classe	C	3	3	2
ATSEM de 1ère classe	C	11	11	11
ATSEM de 2ème classe	C	0	0	0
TOTAL		14	14	13

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des APS	A	1	1	0
ETAPS Hors classe	B	1	1	0
ETAPS 1ère classe	B	1	0	0
ETAPS 2ème classe	B	5	5	1
TOTAL		8	7	1

FILIERE CULTURELLE

ASEA	B	11	9	9
AEA	B	12	10	7
TOTAL		23	19	16

HORS FILIERE

Maître de Port	B	1	1	0
Maître de Port Adjoint	B	2	1	0
TOTAL		3	2	0

TOTAL GENERAL		229	206	103
----------------------	--	------------	------------	------------